

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le ..02..mai 2015



**MINISTRE DE LA DEFENSE
NATIONALE ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

CABINET DU MINISTRE

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTRE DE LA DEFENSE
NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

1. Depuis le 26 Avril 2015, des manifestations ont été organisées par des partis politiques de l'opposition et la société civile pour réagir à l'annonce du parti au pouvoir de son candidat aux prochaines élections. La mauvaise gestion de la communication a fait que la population soit en proie à des informations et rumeurs ayant pour conséquences l'exacerbation de l'insécurité et des mouvements de départ de la population vers l'intérieur et l'extérieur du pays.
2. Conformément aux instructions déjà données, la FDN a été appelée à appuyer la PNB dans la gestion des différentes manifestations. Le Ministère remercie vivement les militaires à travers le commandement sur place à tous les échelons, pour le travail louable déjà accompli avec professionnalisme dans l'exécution des tâches conformément aux ordres reçus. Le MDNAC déplore profondément la mort d'un militaire « **Caporal-chef HATUNGIMANA Ephraïm** », assassiné pendant l'exécution de sa mission.

L'auteur de ce crime en répondra conformément à la loi. Le MDNAC profite de cette occasion pour apprécier le comportement de ses collègues et amis pour la retenue dont ils ont fait montre dans la gestion de ce malheureux incident. De même, le MDNAC déplore avec regret toutes les pertes en vies humaines occasionnées par ces événements.

3. Le MDNAC apprécie et encourage les actions menées par ses autres éléments déployés dans des opérations de maintien de la paix, et leur demande de garder la sérénité.

4. Le MDNAC saisit cette occasion pour mettre en garde tout individu ou groupe qui s'arrogé le droit de porter gratuitement atteinte aux droits que la constitution garantit aux paisibles citoyens. Il leur demande d'y mettre fin sans délais. Il met en garde également toute personne physique ou morale feraient usage des communications divisionnistes et incendiaires visant à saper la paix et l'unité nationale.

5. Le MDNAC interpelle tous les acteurs politiques de garder à l'esprit, l'avenir et la pérennité de la nation burundaise en évitant tout comportement indigne et action de nature à replonger dans le sombre passé que le pays a vécu.

6. Le MDNAC voudrait rappeler à l'opinion tant nationale qu'internationale que : « Les institutions actuelles du BURUNDI dont la FDN, qui est le rempart de la nation, émanent des Accords d'Arusha et de la Constitution du Burundi.

A cet effet, tout officier jure devant l'Institution du Président de la République en disant : « NDARAHYE IMBERE Y' UMUKURU W' IGIHUGU N' ABAGABO KO NZOKWAMA NGAMBURUKIRA UMUKURU W' IGIHUGU, KO NZOKWAMA NUBAHIRIZA AMASEZERANO Y'UBUMWE BW'ABARUNDI, KANDI KO NZORANGURA NEZA AMABANGA NSHINZWE NISUNZE IBWIRIZWA SHINGIRO N'AMATEGEKO YA REPUBULIKA Y' UBURUNDI ».

7

Il est donc demandé à la FDN d'adopter des comportements, des attitudes et conduites conformes à l'esprit et au contenu des accords d'Arusha et de la Constitution. Pour cela, le MDNAC exhorte tous les acteurs politiques de respecter ces instruments juridiques précieux émanant des efforts conjugués du peuple burundais et de la communauté internationale.»

JE VOUS REMERCIE

